

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Lycée Professionnel
Jean Mermoz

25 Rue Ferdinand de Lesseps
34500 BEZIERS

Téléphone
04.67.30.36.21

Site :
[www.lyc-mermoz-beziers.ac-
montpellier.fr](http://www.lyc-mermoz-beziers.ac-montpellier.fr)

Affaire suivie par
Stephanie Rodriguez

Mail : [gest.0340012d@ac-
montpellier.fr](mailto:gest.0340012d@ac-montpellier.fr)

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Professionnel Jean Mermoz
25 Rue Ferdinand de Lesseps
34500 BEZIERS

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Proviseur du Lycée Professionnel

Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du Lycée Professionnel

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 à 28 du code des marchés publics (décrets 2016-360 du 25/03/2016).

Le marché applique la réglementation en vigueur concernant la facturation électronique (décret 2016-1478 du 02/11/2016), le profil acheteur (art 31-1 du décret 2016-360) et les données essentielles de la commande publique (arrêtés du 14/04/2017, du 12/04/2018 et du 27/07/2018 relatifs à la signature électronique dans la commande publique).

III) Objet du marché :

Ce contrat est un marché public fractionné à bons de commande pour la location pour cinq ans et la maintenance de trois photocopieurs (deux noirs et blancs et un couleur).

IV) Description des fournitures :

Marché à bons de commande pour la location pour cinq ans et la maintenance de trois photocopieurs avec les options suivantes :

- **1 noir et blanc, 40 pages minutes, fonction scan, R/V, finisseur tri, bacs grande capacité A3/A4, codes copies, agrafage**
- **1 noir et blanc, 50 pages minutes, fonction scan, R/V, finisseur tri, bacs grande capacité A3/A4, codes copies, agrafage**
- **1 couleur 50 pages minutes, fonction scan, R/V, finisseur tri, bacs grande capacité A3/A4, codes copies, agrafage**

L'offre porte sur le coût mensuel de location hors taxe, ainsi que le coût copie unitaire noir et blanc ou couleur hors taxe, sans coût de maintenance fixe ou forfaitaire. La marque ainsi que la vitesse de l'appareil devront apparaître clairement dans l'offre. En cas de dénomination commerciale opaque, une fiche technique devra être fournie à l'appui de chaque produit. La réponse devra être faite sur des produits identiques ou assimilés.



Le fournisseur retenu devra proposer une récupération gratuite des consommables usagés afin de les recycler. La récupération gratuite des anciens copieurs pourra être demandée par l'établissement.

Le volume financier prévisionnel annuel est de 12 000.00 €

En vertu de l'article 27-II-2° du code des marchés publics, le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 3 000.00 € et d'un volume annuel maximum de 12 000.00 €.

Le marché sera passé pour une durée de cinq ans (21 trimestres), à compter du 8/06/2019. Les prix proposés sont fermes et définitifs sur la période.

L'offre devra clairement indiquer le délai de livraison.

V) Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Madame la Gestionnaire du Lycée Professionnel Jean Mermoz – téléphone : 04.67.30.95.22
– adresse électronique : gest.0340012d@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être parvenues sur le site au plus tard le
5 juin 2020 à 17h00.

VII) Contenu des offres :

L'offre devra contenir le bordereau des prix renseigné, le descriptif détaillé des fournitures portant les délais d'exécution, les fiches techniques et le DUME (document unique de marché européen).

VIII) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- qualité des produits
- prix
- service après- vente, disponibilité
- délais de livraison

IX) Délai de validité des offres : 45 jours

X) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.



3 / 3

Facturation : les livraisons seront accompagnées d'un bon de livraison chiffré. Les factures seront établies conformément à la législation en vigueur tous les mois, au jour J du mois (ou autre périodicité choisie). Ces factures feront expressément référence au présent marché. **Elles devront comporter obligatoirement le RIB complet avec l'IBAN et le BIC pour le règlement par virement.** En fonction de la taille de l'entreprise, la facturation électronique est obligatoire sur le portail sécurisé Chorusfactures à l'adresse suivante : <https://chorus-factures.budget.gouv.fr>

Livraison : Le quai de livraison n'est pas distinct de l'entrée des élèves .Le planning horaire des livraisons sera établi en accord avec l'établissement et devra être respecté par le livreur . En dehors de cet horaire, le camion restera garé dans la rue et le livreur entrera avec un transpalette.

Règlement : Le règlement des sommes dues est effectué conformément aux dispositions du 1° de l'article 98 du code des marchés publics. Il est effectué par l'Agent Comptable du Lycée Professionnel Jean Mermoz de Béziers. Le mode de règlement est le virement, le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché.

XI) Délai d'exécution :

Les fournitures devront être fournies à compter du 22 juin 2020 après signatures des contrats de location et de maintenance par l'établissement.

XII) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire au plus tard le 8 juin 2020. Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur les sites. <https://mapa.aji-france.com>

A Béziers, le 15 mai 2020

Le Pouvoir adjudicateur,

S.SIBILLE

